



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt deux, le dix-sept mars, le conseil communautaire s'est réuni à Cambrai (Nord), salle du Marché Couvert, sur la convocation qui lui a été adressée le onze mars deux mil vingt deux, en application des dispositions de l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales sous la présidence de M. Nicolas SIEGLER.

Nombre de délégués communautaires en exercice	92
Nombre de délégués communautaires présents	64
Nombre de votes	77

Nombre de conseillers communautaires titulaires présents : 64

ABANCOURT : Mme Françoise LAINE – AUBENCHEUL-AU-BAC : M. Michel PRETTRE - AWOINGT : M. Eddy DHERBECOURT - BANTIGNY : M. Yves MARECAILLE - Mme BANTOUZELLE : Sylviane MAUR - BLECOURT : M. Jean-Paul BASSELET - BOURSIES : M. Slimane RAHEM - CAGNONCLES : M. Bruno LEFEBVRE - CAMBRAI : Mme Martine BILBAUT, Mme Claire BURLET, Mme Amélia CAFEDE, Mme Aline CHATELAIN, Mme Martine DESMOULIN, M. Jean-Marie DEVILLERS, Mme Sylvie LABADENS, M. Gérard LAURENT M. Jean-Pascal LEROUGE, Mme Sylviane LIENARD, M. Stéphane MAURICE, Mme Laurence SAYDON, M. Nicolas SIEGLER, M. Nicolas SIMEON, M. Sylvain TRANOY, M. Benoit VAILLANT, M. Pierre-Antoine VILLAIN, M. François-Xavier VILLAIN, M. François WIART, M. Laurent WIART, Mme Virginie WIART - CREVECOEUR-SUR-ESCAUT : M. Gilbert DRAIN – CUVILLERS : M. Jacky LAURENT - DOIGNIES : M. Pascal MOMPACH - ESCAUDOEUVRES : Mme Agnès BILBAUT, M. Thierry BOUTEMAN - ESTRUN : M. Jean-Luc FASCIAUX - ESWARS : M. Francis REGNAULT - FLESQUIERES : Mme Fernande LAMOURET – FONTAINE-NOTRE-DAME : M. Bruno IVANEC - FRESSIES : Mme Marie-Danièle CHEVALLIER - GOUZEACOURT : M. Jacques RICHARD - HEM-LENGLET : Mme Yvette BLANCHARD – IWUY : Mme Emilie DUPUIS, M. Daniel POTEAU - LES-RUES-DES-VIGNES : M. Marc LANGLAIS – LESDAIN : Mme Geneviève GAUTIER - MARCOING : M. Jean-Claude GUINET - MASNIERES : Mme Christelle COUTANT, M. Francis NOBLECOURT - NEUVILLE-SAINT-REMY : M. Jean-Pierre COUVENT, M. Christian DUMONT, Mme Martine LABALETTE - NIERGNIES : Mme Marjorie GOSSELET-CAMBRAI – PROVILLE : M. Guy COQUELLE, Mme Thérèse WARGNIES – RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE : M. Bernard DE NARDA, Mme Maryvonne RINGEVAL – RIBECOURT-LA-TOUR : Mme Christelle MARQUES - SAILLY-LEZ-CAMBRAI : Mme Marie-Thérèse DOIGNEAUX - SERANVILLERS-FORENVILLE : Mme Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD – THUN-L'ÉVEQUE : M. Jacques DENOYELLE - VILLERS-EN-CAUCHIES : M. Pascal DUEZ - VILLERS-GUISLAIN : M. Gérard ALLART – VILLERS-POUICH : M. Pascal BRUNIAUX - WAMBAIX : M. Romain MANESSE.

Nombre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné procuration : 10

BANTEUX : Mme Bernadette GODET, titulaire, qui donne procuration à M. Francis NOBLECOURT, titulaire, CAMBRAI : M. Jean-Pierre BAVENCOFFE, titulaire, qui donne procuration à M. Laurent WIART, titulaire, Mme Marie-Anne DELEVALLEE, titulaire, qui donne procuration à M. François-Xavier VILLAIN, titulaire, Mme Nathalie DROBINOHA, titulaire, qui donne procuration à M. Nicolas SIEGLER, titulaire, Mme Dominique GAILLARD, titulaire, qui donne procuration à M. Nicolas SIEGLER, M. Brahim MOAMMIN, titulaire, qui donne procuration à M. François-Xavier VILLAIN, ESCAUDOEUVRES : M. José DE SOUSA, titulaire, qui donne procuration à M. Jacques DENOYELLE, titulaire – GONNELIEU : Mme Karine MORELLE, titulaire, qui donne procuration à M. Jacques RICHARD, titulaire – NOYELLES SUR ESCAUT : M. Philippe LOYEZ, titulaire, qui donne procuration à M. Pascal MOMPACH, titulaire - RAMILLIES : M. Olivier DELSAUX, titulaire, qui donne procuration à M. Romain MANESSE, titulaire.

Suites :

Nombre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné suppléance : 3

NAVES : M. Jean-Pierre DHORME, titulaire, qui donne suppléance à M. Lucien CAPLIEZ, suppléant - RIEUX-EN-CAMBRESIS : M. Michel MOUSSI, titulaire, qui donne suppléance à Mme Thérèse MAIRESSE, suppléant - SANCOURT : M. Claude LECLERCQ, titulaire, qui donne suppléance à Mme Marie-Jeanne BOHACZ, suppléante.

Nombre de conseillers communautaires absents : 15

ANNEUX : M. Thierry LEVEQUE - CAMBRAI : Mme Jeannie BERTELOOT, Mme Françoise DEMONTFAUCON, M. Christophe SIMPERE - CANTAING-SUR-ESCAUT : M. Eric PARENT - CAUROIR : M. Benoît DHORDAIN - ESNES : M. Olivier GOBERT - HAYNECOURT : M. Bernard HUREZ - HONNECOURT-SUR-ESCAUT : M. Jean-Pierre GOLEBIEWSKI - IWUY : M. Pascal GUSTIN - MOEUVRES : M. Gérard SETAN - PAILLENCOURT : M. Fabrice LEFEBVRE - RUMILLY-EN-CAMBRESIS : M. Jean-FICHAUX - THUN-SAINT-MARTIN : Henri DESPRES - TILLOY-LEZ-CAMBRAI : Sonia LANCEL.

Secrétaire de séance : M. Benoit VAILLANT.

D2022-03-09 - ORGANISATION DES TRANSPORTS – CONVENTIONS AVEC LA REGION HAUTS DE FRANCE RELATIVE AU FINANCEMENT DU TRANSPORT DES LYCEENS SUR LE RESSORT TERRITORIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION – PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

D2022-03-09 - ORGANISATION DES TRANSPORTS – CONVENTIONS AVEC LA REGION HAUTS DE FRANCE RELATIVE AU FINANCEMENT DU TRANSPORT DES LYCEENS SUR LE RESSORT TERRITORIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION – PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Rapporteur : Mme Marjorie GOSSELET
Vice-Présidente

Madame, Monsieur,

Depuis quelques années, la Région s'est engagée, aux côtés des autorités organisatrices de la mobilité (AOM), à financer 50% du coût de la prise en charge du transport des lycéens.

La CAC prend à sa charge la moitié de la dépense totale.

Pour l'année 2021, la Région Hauts de France renouvelle sa participation financière.

Pour l'année scolaire complète, le coût total du financement de la gratuité du transport scolaire s'élève à 389 239.59 €. La participation de la Région a été évaluée pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre à 194 619.79 €.

Afin que la CAC puisse bénéficier de cette aide régionale, le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- d'adopter les termes des conventions avec la Région Hauts de France pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021,
- d'autoriser M. le Président à les signer.

Publié le **28 MARS 2022**

Certifié exécutoire le .. **28 MARS 2022**

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an -susdits,
Suivent les signatures.....
Pour extrait conforme

Le Président,




Nicolas SIEGLER